



L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

À L'HEURE DU DÉCONFINEMENT

QUELLES PERSPECTIVES TERRITORIALES ?



MICKAËL BLANCHET



NIELS KNAPP-ZILLER



ELISABETH ARTAUD



PR GILLES BERRUT

AUTEURS

MICKAËL BLANCHET

Docteur en géographie et chercheur associé

NIELS KNAPP-ZILLER

Géographe - Chargé de mission action territoriale

Étude réalisée sous la responsabilité du **Professeur Gilles Berrut**,
Responsable Scientifique et Président Fondateur du Gérotopôle
des Pays de la Loire.

CONTRIBUTEURS

ELISABETH ARTAUD

Chargée de mission formation et action territoriale

VALÉRIE BERNAT

Directrice du Gérotopôle

DELPHINE PIOLET

Responsable de projets scientifiques et médicaux

VINCENT OULD-AOUDIA

Président du Gérotopôle

THOMAS BRONQUARD

Chargé de communication

REMERCIEMENTS

JEAN-FRANCOIS SERRES

Président de Mona Lisa

RÉSUMÉ

La pandémie de COVID-19 et les mesures restrictives qui l'accompagnent, mettent sur le devant de la scène certaines réalités sociales et économiques chroniquement refoulées (utilité sociale de certains métiers, inégalités des conditions d'habitation, inégalités éducatives...). Dans ce cadre, les personnes âgées subissent une double peine : celle d'être plus sensibles au virus et celle de voir la fréquence de leurs relations sociales diminuer. S'appuyant sur l'expérience de la canicule de 2003, le gouvernement a lancé fin mars une mission interministérielle de lutte contre l'isolement des personnes âgées, mobilisant ainsi de nombreux acteurs et initiatives. En complément, la présente étude du Gérontopôle des Pays de la Loire montre que l'exposition au risque d'isolement des personnes âgées n'est pas la même sur l'ensemble des territoires où les principales démarches répondant à cet enjeu se sont déployées de manière hétérogène, mettant à nu des zones de fragilité alors qu'il conviendrait d'y répondre de manière permanente et équitable.

Le 5 avril dernier, Jérôme GUEDJ remettait au Ministre des solidarités et de la santé son premier rapport¹ concernant les mesures à adopter pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et fragiles isolées en période de confinement. Il dessinait, à cette occasion, à la fois les contours d'un dispositif opérationnel de mobilisation et identifiait les outils utiles pour aujourd'hui et demain, dans cette période de l'après-COVID 19.

Réalisé grâce à la mobilisation rapide et efficace d'un comité opérationnel restreint sous l'égide d'un rapporteur ayant une très bonne connaissance préalable du sujet, le « rapport GUEDJ » a le mérite de proposer douze premières mesures concernant essentiellement le domicile. Car c'est bien là que vivent environ 90 % des personnes âgées de 75 ans et plus. C'est donc là, au cœur de nos quartiers, de nos proximités de voisinage, à « échelle humaine » que se joue la lutte contre l'isolement. Mais le combat à mener ne sera pas tout à fait le même selon les territoires.

Dans son étude sur la dimension territoriale de l'isolement des personnes âgées, l'Association nationale « Les petits frères des

pauvres » rappelle à ce titre plusieurs enseignements :

- > Le phénomène touche davantage les femmes les personnes de 85 ans et plus et les personnes âgées disposant de revenus modestes,
- > Il est plus élevé dans les régions du Centre-Val de Loire, de la Bourgogne-Franche-Comté et de la Nouvelle-Aquitaine ainsi que dans les quartiers des politiques de la ville,
- > Le sentiment de solitude et les situations d'isolement sont influencés par le contexte territorial, entre un moindre accès aux commerces et services en milieu rural et un manque de solidarité pour une partie de la population âgée en milieu urbain,
- > Un attachement au territoire de vie, au quartier qui se renforce avec l'âge.

Ces constats rejoignent ceux de plusieurs chercheurs (Chapon 2011, Nader 2011, Berrut 2019 et Gucher 2009), celui du CESE (2017) et celui du rapport Mona Lisa (2013) pour qui l'isolement social des personnes âgées est un enjeu intimement lié aux réalités de chaque territoire. Selon ces

recherches et ces études, la combinaison des caractéristiques démographiques et sociales du territoire, de la densité locale de services et d'équipements et des pratiques dans l'espace local des personnes âgées (engagement associatif, pratiques de voisinage, pratiques commerciales, pratiques de mobilité ...) exercent une influence sur le sentiment de solitude et les situations d'isolement des personnes âgées. En complémentarité de ces productions, la présente étude se propose de partir d'une approche territoriale, en cartographiant les caractéristiques démographiques, sociales et économiques des situations d'isolement et en étudiant la dynamique géographique des démarches œuvrant auprès des personnes âgées isolées. Elle aura pour objectif de favoriser la territorialisation de l'engagement national auprès des personnes âgées isolées en situation de confinement et de déconfinement. Pour ce faire, l'équipe du Gérontopôle Pays de la Loire a fait le choix de s'appuyer sur une analyse cartographique originale et sur le maillage intercommunal (au 1^{er} janvier 2019).

Encadré 1 - Définition de l'isolement du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) - 2014

L'isolement social est la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger. Les relations d'une qualité insuffisante sont celles qui produisent un déni de reconnaissance, un déficit de sécurité et une participation empêchée. Le risque de cette situation tient au fait que l'isolement prive de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires et à la vie sociale.

¹ Rapport d'étape n°1 et principales recommandations de la mission confiée par Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé à Jérôme Guedj le 23 mars 2020 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_no1_j_guedj_-_05042020.pdf

Bien que subjectives, les situations d'isolement social des personnes âgées dépendent de facteurs sociaux, économiques et territoriaux. A titre d'exemple, l'absence de relations durables ou des relations insuffisantes en nombre et qualité peuvent être liées à l'éloignement géographique de la descendance familiale, à la perte du conjoint, ou bien à l'incapacité de se servir d'un outil numérique. En s'appuyant sur une revue de littérature scientifique, plusieurs variables et indicateurs démographiques et sociaux nous ont permis d'appréhender les prédispositions aux situations d'isolement des personnes âgées sur le territoire.

UNE VULNÉRABILITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES RETRAITÉS PLUS PRONONCÉE EN VILLE ET EN MILIEU RURAL

Tout d'abord, le fait d'habiter seul à un âge avancé expose davantage les personnes âgées aux situations d'isolement. Comme le pointent plusieurs sociologues (Delbès et Gaymu 2006 ; Campéon 2011), le fait de vivre seul n'est pas systématiquement synonyme d'isolement mais favorise, avec l'âge, une réduction des relations sociales, une moindre mobilité, voire des mécanismes

d'exclusion relative à l'utilisation des outils numériques. Or, le fait de vivre seul est inégal selon le type d'espace (Tableau 1). C'est dans les communes les plus denses et, à un degré moindre, dans certaines poches rurales, que le fait de vivre seul à la retraite est le plus prononcé (oscillant entre 40 et 55 % en 2017). A l'inverse, cette proportion est aujourd'hui faible en milieu

périurbain. De même, les personnes âgées vivant seules sont sous-représentées dans les départements du midi de la France (Lozère, Aveyron, Tarn...) tandis qu'elles sont surreprésentées sur Paris (54,6 %) ainsi que dans les départements franciliens, du Nord et de la Corse (de 45,4 à 54,1 %).

Tableau 1 - Caractéristiques socio-économiques de la population âgée selon le type d'espace

	Effectifs - personnes de 65 ans ou plus (en milliers)	Part (en %) démographique des 65 ans et plus	Effectifs de personnes de 65 ans ou plus vivant seules (en milliers)	Part (en %) des 65 ans et plus vivant seuls	% 80 ans et plus vivant seuls	Indicateur de fragilités des retraités (CNAV)
Grands pôles (grandes unités urbaines)	7 314	18,2	2 413	33	44	3,3
Communes périurbaines (grandes unités urbaines)	2 910	17,7	814	28	39	2,8
Moyennes et petites villes (unités urbaines)	1 570	21,5	486	31	40	3,1
Communes rurales	581	23,6	169	29	40	3,6
France	12 375	18,6	3 960	32	43	

Sources : Insee 2017, CARSAT 2018 et CNAV 2018

Au delà du fait de vivre seul à la retraite, l'indicateur des fragilités socio-économiques des retraités (inter-régimes) utilisé depuis une demi-douzaine d'années par les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) constitue un outil efficace d'analyse de la vulnérabilité économique et sociale des retraités. Cet indicateur s'avère pertinent dans

la mesure où l'isolement social n'est pas seulement une affaire d'âge mais aussi de solvabilité économique (Pan Ké Shon 2003). L'indicateur synthétise trois informations : l'âge des retraités, l'isolement via le bénéficiaire ou non d'une pension de réversion et les ressources modestes via l'exonération ou non de la CSG. Selon les données 2018, c'est en ville et en

milieu rural, dans les départements ruraux du centre de la France et les territoires d'Outre-mer que l'indicateur de fragilité est le plus élevé, d'une part, et dans les départements de l'ouest et les communes périurbaines qu'il est le plus faible, d'autre part.

UNE PROXIMITÉ FAMILIALE ET UNE COUVERTURE NUMÉRIQUE INÉGALES SUR LE TERRITOIRE

Même si cette période de confinement est propice aux "contacts" téléphoniques et numériques, la proximité géographique et relationnelle des enfants et des petits-enfants influence les pratiques de sociabilité et le sentiment de reconnaissance sociale/solitude des personnes âgées. Intégrant les jeux migratoires depuis une vingtaine d'années et les équilibres démographiques entre les personnes très âgées et les personnes âgées de 50 à 65 ans, l'indicateur d'éloignement familial (Blanchet 2017) englobe 804 000 personnes de 65 ans et

plus (soit 6,5 % de cette catégorie d'âge). Cet indicateur est le plus prononcé en milieu rural (Tableau 2) ainsi que pour une partie importante des intercommunalités les moins denses du Centre, du Limousin, de la Bretagne, du Poitou, de la Bourgogne, du Massif-Central, de l'Occitanie et de l'Aquitaine. En revanche, il est moins intense à mesure que la densité démographique s'élève. Dans la continuité, le pourcentage de retraités récemment installés (Tableau 2) constitue également une variable intéressante dans l'analyse des facteurs qui prédisposent aux

situations d'isolement des personnes âgées. Comme l'ont montré différentes recherches sociologiques, l'installation récente de retraités urbains en milieu rural (Mallon 2010) ou bien sur le littoral (Bigo 2017) ne permet pas de tisser des liens locaux étroits et se traduit, lorsque les épreuves apparaissent, par une grande exposition au processus d'isolement ou par un déménagement à proximité des enfants ou des petits-enfants ou dans des centralités pourvues de services et de commerces.

Tableau 2 - Éloignement familial et retraités ayant récemment déménagé

	Effectifs - personnes de 65 ans ou plus (en milliers)	% 65 ans et plus	Indicateur d'éloignement familial*	% des retraités récemment installés **
Grands pôles (grandes unités urbaines)	7 314	18,2	0,43	11,9
Communes périurbaines (grandes unités urbaines)	2 910	17,7	0,41	7,7
Moyennes et petites villes (unités urbaines)	1 570	21,5	0,55	10,9
Communes rurales	581	23,6	0,77	10,1
France	12 375	18,6	0,52	11,5

?

* Indicateur oscillant entre 0 et 1. Plus la valeur est proche de 0, plus l'éloignement de la descendance familiale est faible. Plus la valeur est proche de 1, plus l'éloignement de la descendance familiale est fort.

** Installés depuis moins de 5 années dans leur résidence principale.

Sources : Insee 2017, CARSAT 2018 et Blanchet 2017

A cet égard, la part dans la population retraitée de ceux récemment installés est la plus forte dans les intercommunalités du littoral atlantique, de la Provence et du midi de la France et, dans une certaine mesure, dans certains quartiers urbains.

Enfin, les outils numériques sont de plus en plus utilisés pour échanger, s'informer ou bien réaliser des achats lors de cette période de confinement et de

distanciation sociale. Dans ce contexte, les enquêtes (avant la crise du COVID-19) relatives aux pratiques numériques de la population française mettaient en avant une exclusion numérique plus forte avec l'âge : en 2018 et selon les Petits Frères des Pauvres, le taux de non-connexion au réseau s'élève à 27 % pour les plus de 60 ans, et monte à 59 % pour les plus de 85 ans. S'ajoute à cette exclusion par l'âge (qui revêt également une

dimension sociale), une exclusion par le territoire. En effet, le territoire national reste inégalement équipé en 4G et en fibre optique (ACERP 2020) : si les métropoles, les agglomérations et les petites villes bénéficient d'une bonne couverture, certaines zones du centre de la France et du Massif-Central disposent en moyenne de moins d'opérateurs 4G et de fibre optique.

POUR QUELLES PRÉDISPOSITIONS DES TERRITOIRES AUX SITUATIONS D'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ?

A partir de ces constats, plusieurs variables ont été croisées statistiquement et cartographiquement (encadré 2 ; carte 1) sur l'ensemble des 1254 intercommunalités françaises au 1^{er} janvier 2019 (cf. méthodologie Carte 1).

L'indicateur de prédisposition territoriale aux situations d'isolement des personnes âgées concentre son analyse sur les situations à domicile. La cartographie nationale de cet indicateur met en avant des disparités entre les 1254 intercommunalités du pays. Les situations les moins favorables s'observent au niveau des intercommunalités rurales sur une zone qui traverse la France de l'Est au sud-ouest en passant par le Centre, le Morvan, le Massif-Central, le Limousin ainsi qu'une large partie du midi. Les principales agglomérations présentent également une forte prédisposition aux situations d'isolement : le fait d'y vivre seul à la retraite y est le plus développé.

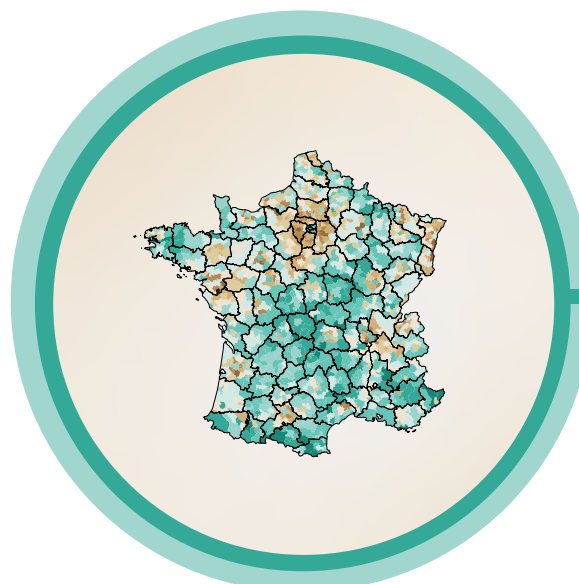
Également, la plus grande prédisposition aux situations d'isolement au niveau des intercommunalités de l'arc méditerranéen s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs géographiques : urbanisation du littoral accompagnée d'une surreprésentation des ménages âgés composés d'une personne, fragilité socio-économique supérieure d'une partie de la population retraitée et surreprésentation des ménages retraités récemment installés. Les métropoles affichent quant à elles une prédisposition plus forte qu'au niveau national en raison d'une forte surreprésentation des ménages retraités composés d'une personne et de scores de fragilité plus élevés pour une partie de la population retraitée. Des observations au niveau des quartiers ou des IRIS des métropoles et des agglomérations permettraient d'en savoir plus sur la cartographie des prédispositions. A l'inverse, les intercommunalités périurbaines

et une large partie des intercommunalités de l'ouest de la France, de la Savoie et de l'Alsace présentent de meilleures prédispositions territoriales face aux situations d'isolement des personnes âgées. En effet, les personnes âgées vivant seules y sont moins représentées en moyenne, au même titre que la fragilité socio-économique des retraités et l'éloignement familial y sont en moyenne moins prononcés.

Outre les inégalités géographiques qu'il souligne, cet indicateur mérite d'être confronté à plusieurs faits géographiques : la répartition et la dynamique des réponses et des démarches de lutte contre l'isolement des personnes âgées, la dynamique géographique et épidémiologique du COVID-19 et les vécus des personnes âgées lors de cette période de confinement selon les types de territoire.

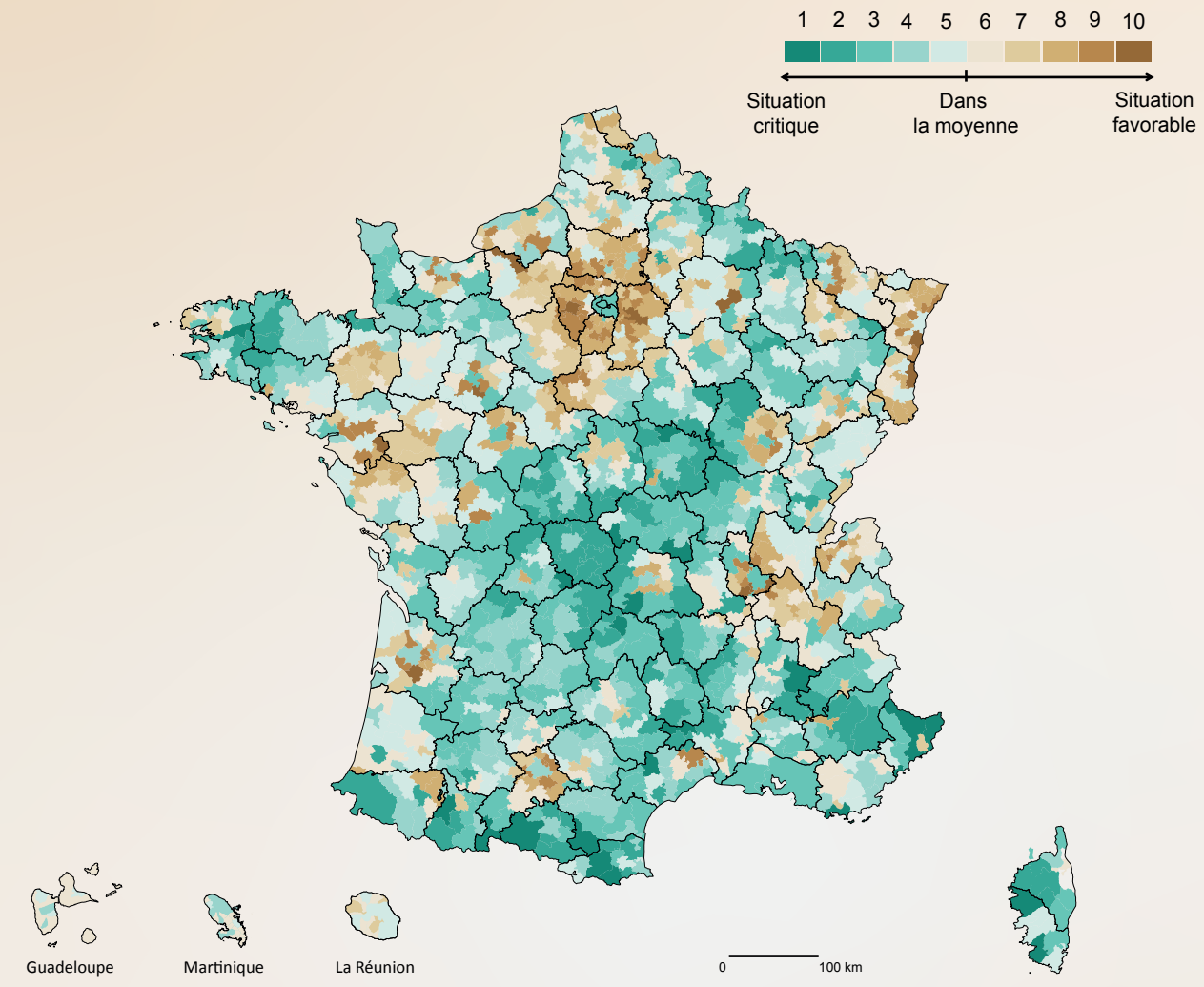
Encadré 2 - Le vieillissement des Quartiers des Politiques de la Ville

En 2017, 777 000 des 16 349 000 personnes âgées de 60 ans ou plus habitent dans des Quartiers des Politiques de la Ville (QPV) soit 4,7 % de cette catégorie de population (contre 7,7 % pour la population totale). Bien que croissant, le vieillissement de la population reste mesuré dans ces espaces, de 15,5 % en 2017 contre 25,3 % au niveau national. Même s'il existe des inégalités entre les QPV, la part des personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules est légèrement supérieure à celle du pays en 2016 : 32,5 % contre 31 %. Le CGET et des sociologues (2019) ont récemment identifié plusieurs enjeux relatifs aux vécus des aînés dans ces quartiers : la tranquillité, la mobilité, les contraintes financières des seniors, la santé, le recours et l'accès aux droits et l'isolement. L'incapacité économique (plus prononcée dans ces quartiers), qui freine les interactions sociales, ainsi que l'isolement des migrants âgés résidant en foyers de travailleurs migrants ressortent comme les principaux enjeux du vieillissement dans ces espaces.



CARTE 1 >

Indicateur de prédisposition territoriale aux situations d'isolement des personnes âgées (domicile)



Méthodologie

L'indicateur des prédispositions aux situations d'isolement des personnes âgées oscille entre 1 et 10. Calculé pour l'ensemble des intercommunalités au 1^{er} janvier 2018, l'indicateur s'appuie sur les variables suivantes (selon le poids statistique accordé) : le pourcentage de personnes de 65 et plus vivant seules (Insee 2017) ; le score de fragilité socio-économique des retraités (CARSAT 2018) ; l'indicateur d'éloignement familial (Blanchet 2017) ; le pourcentage de retraités récemment installés (Insee 2017) ; le pourcentage de personnes de 65 ans et plus résidant dans une commune dépourvue de commerces alimentaires et de bureau/relais de poste (Insee 2017) ; le niveau de couverture 4G des intercommunalités (ARCEP 2018). L'indicateur est produit selon la méthode d'analyse hiérarchique multicritères développée par le mathématicien Thomas Saaty (1980). Cette méthode se décompose en cinq temps : la sélection des variables décisives dans le processus observé ; la hiérarchisation (à l'aide d'un coefficient octroyant un poids plus important au fait de vivre seul et au score de fragilité socio-économique des retraités) ; la discrétisation (en 8 classes et selon l'écart-type) des distributions statistiques (pour chaque variable et en fonction des intercommunalités) ; la pondération (en fonction du coefficient déterminé lors de la deuxième phase) ; l'agrégation (addition des coefficients pour aboutir à un indicateur qui oscille entre 1 et 10).

Sources : Insee 2017, CARSAT 2018, ARCEP 2018 et Blanchet 2017

Comme l'a souligné le rapport Guedj, une multitude d'actions se sont développées sur le territoire afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées pendant la période de confinement. Néanmoins, ces réponses revêtent un caractère local voire éphémère qui ne permet pas un recensement robuste. Afin de mieux appréhender les dynamiques territoriales de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, notre recensement s'est appuyé sur trois démarches qui charpentent, sur le territoire et depuis plusieurs années, ce combat. La démarche Monalisa, lancée en 2014 a donné naissance à une mobilisation à trois niveaux : une charte nationale signée par plus

de 500 organismes, des coopérations territoriales départementales (66) pour favoriser la synergie des acteurs locaux et des équipes citoyennes ayant adhéré à la charte tout en étant autonomes dans leurs actions. Depuis 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés rassemble des territoires engagés dans le défi de la transition démographique afin de favoriser la qualité de vie des personnes âgées. Les Chartes territoriales des solidarités avec les aînés de la MSA ont pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées dans les espaces ruraux dans une démarche partenariale. Ces trois démarches sont bien entendu doublées d'actions locales, via les

CCAS ou les Centres socio-culturels (Michel 2019) et de mécanismes de solidarité informelle (Argoud 2016). L'analyse suivante ne vise ainsi pas l'exhaustivité mais représente davantage une première pierre pour une approche territorialisée des réponses et des politiques de lutte contre l'isolement des personnes âgées. Dès lors, les territoires qui apparaîtront comme vides sur les prochaines cartes ne sont sans doute pas vierges de toutes ressources ou initiatives locales. Des recherches ciblées permettront de recenser les réponses et les dynamiques d'acteurs à ce niveau intermédiaire ou micro.

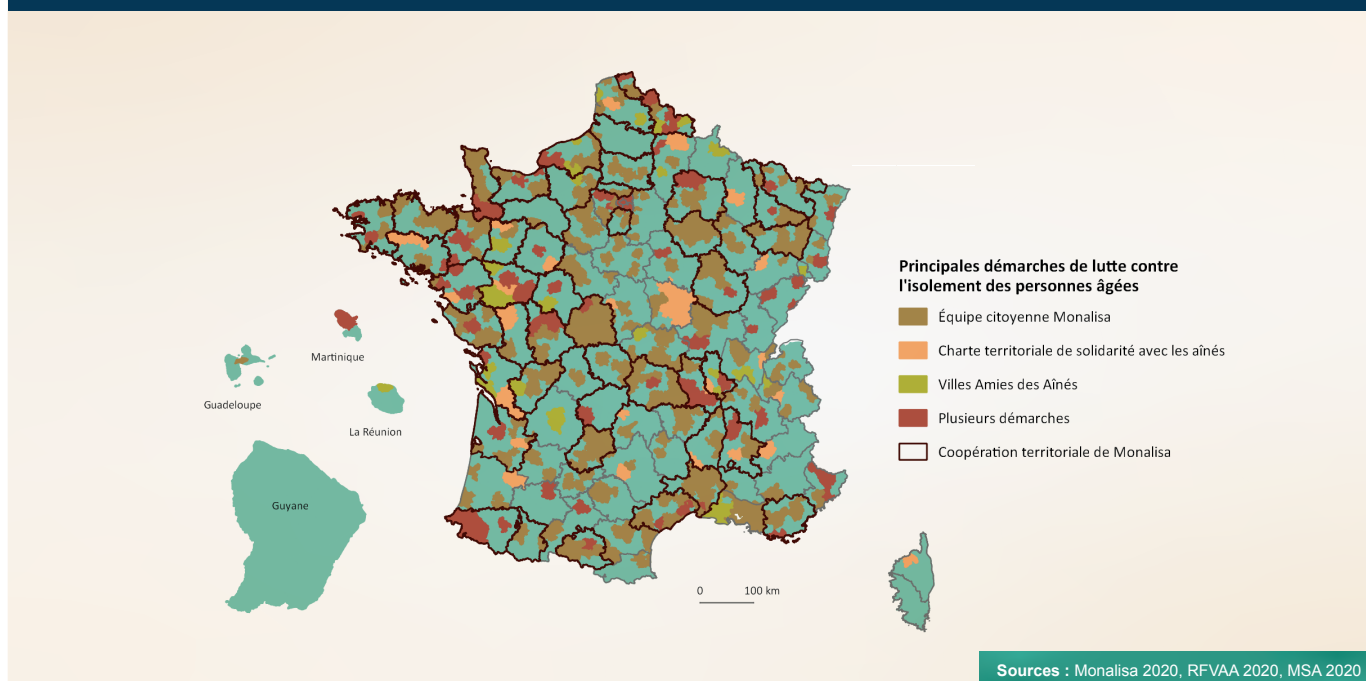
UNE RÉPARTITION DIFFUSE SUR LE TERRITOIRE DOUBLÉE D'UNE MOINDRE COUVERTURE DES INTERCOMMUNALITÉS RURALES

Les trois démarches déploient une couverture diffuse sur le territoire national. Tous les départements, en dehors de la Corse du Sud, la Guyane et Mayotte abritent au moins une des trois

actions. De plus, les deux tiers de la population des plus de 65 ans comme celle des plus de 75 ans vivant seuls habitent un EPCI proposant une des trois actions étudiées (carte 2). Cependant,

l'échelle choisie (celle des EPCI) pour ce rapport n'a la finesse ni d'une étude communale, ni d'une étude infra-communale. Celles-ci montreraient d'autres différences.

Carte 2 - Couverture nationale des démarches de lutte contre l'isolement des personnes âgées



Au-delà de la diffusion des initiatives, il convient de s'interroger sur le type de territoire qui bénéficie des services des équipes citoyennes Monalisa, des Chartes territoriales des solidarités avec les aînés de la MSA et de Villes Amies des Aînés. Le tableau ci-dessous montre que les inter-

communalités les moins couvertes sont les Communautés de communes et donc avant tout les territoires ruraux et périurbains éloignés. Ces trois démarches sont donc surtout urbaines que ce soit dans les métropoles principales mais aussi dans les villes moyennes comme

Colmar, Cholet, Narbonne et Angoulême (Carte 2). Toutefois, ce constat n'est vrai que pour les équipes citoyennes Monalisa et surtout Villes Amies des Aînés. Les chartes de la MSA sont, elles, exclusivement rurales.

Tableau 2 - Types d'EPCI couverts par les trois démarches de lutte contre l'isolement

	Métropoles	Communautés urbaines	Communautés d'agglomération	Communautés de communes
Ensemble	22	13	223	1001
Couverts	22	13	147	170
Ratio (%)	100	100	66	17

Sources : Monalisa 2020, RFVAA 2020, MSA 2020

Seules les coopérations départementales de Monalisa semblent montrer une dynamique régionale, le quart nord-ouest étant mieux pourvu. Toutefois, ce constat est à relativiser car de nombreuses coopérations départementales Monalisa (21) sont en cours de création. L'échelle des EPCI met également en lumière

des distinctions départementales. Les Départements très urbanisés sont ainsi mieux couverts. Cependant, cette variable ne suffit pas à expliquer la diversité des situations. Les chefs-lieux ou villes principales bénéficient quasi systématiquement d'au moins une des trois démarches étudiées. Les différences entre les

Départements ruraux se font donc sans doute en fonction du dynamisme des territoires « périphériques » qu'il s'agisse de petites villes ou d'espaces peu denses. Il ne semble pas qu'il y ait, à ce sujet, des logiques identifiables à l'échelle nationale.

LES TERRITOIRES FRAGILES FACE À L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

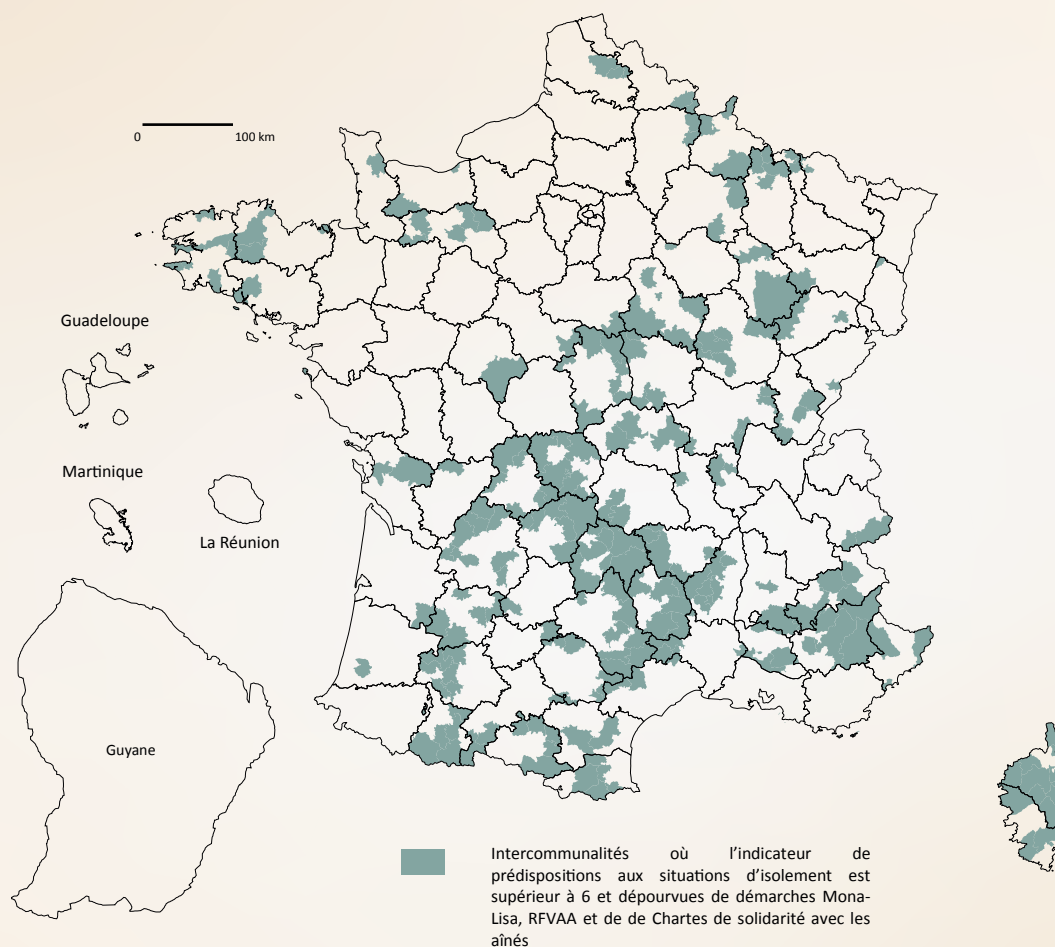
En croisant le recensement de ces démarches aux prédispositions territoriales aux situations d'isolement précédemment évoquées, des territoires fragiles apparaissent. Afin d'y parvenir, ont été retenus les EPCI où la prise en

compte des facteurs permet de supposer que l'isolement des aînés est prégnant et où aucune des actions Monalisa, Villes Amies des Aînés ou des Chartes territoriales de solidarité avec les aînés n'a été repérée. Ceci n'est qu'un

premier niveau d'analyse qui ne traduit pas la réalité des situations d'isolement des personnes âgées mais qui dégage des territoires où les pouvoirs publics doivent être particulièrement vigilants.



CARTE 3 >



Sources : Monalisa 2020, RFVAA 2020, MSA 2020, Insee 2016, CARSAT 2018, ARCEP 2018 et Blanchet 2017

La France apparaît divisée en deux (Carte 3). D'une part, les Départements d'outre-mer ainsi qu'une moitié nord-ouest qui, en dehors de certains territoires bretons et normands, sont peu fragiles. D'autre part, une moitié sud-est plus fragile. Le phénomène est particulièrement marqué dans le massif central et ce qui est communément appelé « la diagonale du vide ». Les espaces peu denses sont clairement plus fragiles. En effet, dans la moitié sud-est, les territoires urbains lorrains, alsaciens, lyonnais et méditerranéens le sont

moins. A l'inverse, les territoires fragiles du nord-ouest sont les moins denses de leur région.

Ce sont in fine les espaces peu denses qui méritent une attention toute particulière au sujet de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Toutefois, si ces espaces présentent a priori les plus grandes difficultés, ils n'abritent que 6 % de la population âgée de 65 ans et plus de la France (soit 237 000 personnes). Au sein des agglomérations, la diversité des situations intra-EPCI laisse imaginer que les habitants

de certains quartiers ou de certaines communes peuvent être confrontés à un fort isolement. Cependant, ces territoires bénéficient souvent de démarches connues au niveau national. Dans les espaces peu denses identifiés, où ces démarches ne sont pas présentes, il est urgent de s'assurer, au regard de la crise du Covid-19, que des dispositifs existent.

UN NOMBRE DE SITUATIONS D'ISOLEMENT PROBABLEMENT PLUS IMPORTANT EN VILLE

Malgré certaines limites (limite écologique de la carte relative aux prédispositions aux situations d'isolement et non recensement des démarches et actions locales de lutte contre l'isolement), plusieurs enseignements ressortent de cette étude :

➤ L'étude des questions afférentes au vieillissement révèle des inégalités socio-économiques géographiques qui, mettent en évidence des prédispositions inégales des territoires par rapport aux situations d'isolement.

➤ Les démarches nationales de lutte contre l'isolement des personnes âgées sont réparties de manière inégale sur le territoire.

➤ Les zones où les prédispositions aux situations d'isolement sont élevées et où on ne recense pas de démarches nationales de lutte contre l'isolement se localisent dans les intercommunalités rurales du Centre, du Limousin, de la Corse, du Massif-Central et de la Bretagne.

➤ Ces zones "fragiles" représentent 6 % de la population âgée de 65 ans et plus de la France (soit 237 000 personnes).

➤ Enfin, 40 % des 3 960 000 personnes de 65 ans et plus vivant seules habitent dans des grandes villes, ce qui interroge sur la capacité des politiques et des démarches locales de lutte contre l'isolement à accompagner le nombre et la variété des situations d'isolement.

QUELS EFFETS DE L'ÉPIDÉMIE SUR LES SITUATIONS D'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ?

De manière imprévue, les mesures passées et en cours de lutte contre la pandémie ont eu, ont et auront des effets paradoxaux sur les situations d'isolement des personnes âgées. D'un côté, le confinement a permis le sauvetage médical de personnes âgées ou bien le développement de solidarités et de nombreuses initiatives recensées par la plateforme rompre-isolement-aines.gouv.fr, de l'autre, les mesures de confinement et de distanciation sociale ne sont pas sans conséquences sur l'équilibre social² et psychique (Brooks et al 2020) des personnes âgées. Dans ce sens, cette étude constitue un instantané géographique au niveau national qui mérite d'être complété dans les semaines et les mois à venir par des recherches pluridisciplinaires. La recherche des effets du confinement puis du déconfinement progressif sur les conditions de vie (Bernard et al 2020), les pratiques et les relations sociales (risques psycho-sociaux et phénomènes d'exclusion socio-spatial par un usage

contraint de l'espace public) pour l'ensemble de la population ou des catégories particulières, pourra s'appuyer sur les recherches suivantes :

➤ des recherches sur l'apport (ou non) des nouvelles technologies dans les relations entre les personnes âgées, les proches et les intervenants au domicile,

➤ une/des enquête(s), si possible territorialisée, sur l'état de santé, l'état psycho-social et les pratiques sociales de la population durant les différentes phases (confinement, déconfinement), dans la continuité du baromètre des Petits frères des Pauvres. Une telle enquête permettrait d'apprécier le sentiment de solitude et les situations d'isolement des personnes âgées de manière suivie,

➤ des recherches ciblées sur les situations d'isolement des personnes âgées et l'adaptation des réponses à ce même enjeu en milieu urbain,

➤ des recherches qualitatives et quantitatives (si possible territorialisées) relatives à la continuité/discontinuité des accompagnements par les démarches et les acteurs (tissu associatif, CCAS, acteurs de la mobilité, aide à domicile, bailleurs sociaux, centres socioculturels, commerces de proximité) des personnes isolées durant les différentes phases de l'épidémie,

➤ et, de manière plus transversale, des recherches sur la place du territoire (représentations et actions, proximité familiale, densité de services, localisation vis-à-vis des foyers épidémiques, relations de voisinage...) dans le vécu de ces différentes phases par les personnes âgées.

² Réalisée auprès de 2000 personnes âgées de 65 et plus, en partenariat avec AG2R LA MONDIALE, le baromètre ERGOCALL révèle que 41% de ces seniors n'ont reçu aucune visite en 2 mois.

CONCLUSION

Les situations d'isolement varient selon plusieurs variables sociales, démographiques et économiques. Ces variables ont pu être croisées et projetées sur le territoire et montrer que les prédispositions aux situations d'isolement étaient plus prononcées dans les intercommunalités rurales du centre de la France ainsi que dans les plus grandes villes françaises. En complément, le recensement des démarches nationales de lutte contre l'isolement des personnes âgées a montré une répartition régionale hétérogène et une propension à se concentrer dans les grandes et moyennes villes. Il en découle des zones de fragilité mêlant fortes prédispositions aux situations d'isolement et absence de démarches que l'on recense dans les intercommunalités rurales du centre de la France. Plus qu'une fin en soi, la détection de ces zones de fragilité constitue un premier jalon pour comprendre plus finement la manière dont les réponses aux personnes âgées isolées s'adaptent à la variété des contextes territoriaux. A ce jeu, deux enjeux émergent : celui de la capacité des démarches impulsées en ville pour accompagner les situations nombreuses et variées, et celui de l'existence (ou non) de réponses aux situations d'isolement dans les espaces les moins densément peuplés.

BIBLIOGRAPHIE

Argoud D., 2016. L'isolement des personnes âgées. De l'émergence à la construction d'un problème public. *Gérontologie et société*, 38.

Bernard V., Gallic G., Léon O., Sourd C., 2020. Logement suroccupés, personnes âgées isolées... : des conditions de confinement diverses selon les territoires, *Insee focus*, n°289.

Bigo M., 2017. Les mobilités résidentielles des femmes à la retraite: entre réajustements contraints et aspirations nouvelles, *Enfances Familles Générations*. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine, n°27.

Blanchet M., 2017. Atlas des seniors et du grand âge en France. Presses de l'EHESP.

Boutet A., Pilon C., Dassonville E., Vanneste D., 2019. Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement. Une démarche prospective et inclusive, *CGET, la documentation française*.

Brooks S., al., 2020. The psychological impact of quarantine and how to reduce it : rapid review of the evidence, *The Lancet*, 395.

Berrut G., 2019. La longévité, une chance pour tous. Édition Solar.

Campéon A., 2011. Vieillesse ordinaires en solitude, *Gérontologie et société*, n°138.

Chapon P.-M., Renard F., Gueslot J., Dautan M., Mallea P., Robert P., et al., 2010, « Analyse des territoires de vie et de la mobilité des personnes âgées au moyen de traceurs GPS », *Annales de géographie*, vol. 679, n° 3, p. 320-333.

CESE., 2014. Avis sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement.

Delbès C., Gaymu J., 2006. Les femmes vieillissent seules, les hommes à deux. Un Bilan Européen, *Population et société*, n°419.

Guedj J., 2020. Lutter contre l'isolement des personnes âgées et fragiles en période de confinement, Rapport d'étape, Mission interministérielle de lutte contre l'isolement des personnes âgées en période de confinement.

Hallier., 2011, Les territoires de vie des 75 ans et plus à Paris : quel environnement urbain pour une qualité durable ?, Thèse de doctorat de géographie, Créteil, université Paris Est, 222 p.

Leroux I., 2019. L'aide et l'action sociales des collectivités locales, *Revue française des affaires sociales*, hors série.

Mallon I., 2010. Le milieu rural isolé isole-t-il les personnes âgées ? », *Espace populations sociétés*, n°101.

Marchal H., 2017. Vieillir dans un quartier urbain composé de pavillons, *Gérontologie et société*, n°139.

Michel J., 2019. Les centres sociaux et socioculturels et le vieillissement : Quels rôles comme acteurs du bien vieillir dans les territoires ?, Thèse de Géographie, Université d'Angers.

Pan Ké Shon JL., 2003. Isolement relationnel et mal-être, *Insee étude*, n°43.

MonaLisa, 2013. Préconisations pour une MOBilisation NAtionale contre l'ISolement social des Agés.

Sénécal I., 2019. Solitude et isolement des personnes âgées en France. Quels liens avec les territoires ?, *Rapport des Petits Frères des Pauvres*, n°3.



L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

À L'HEURE DU DÉCONFINEMENT

QUELLES PERSPECTIVES TERRITORIALES ?



MICKAËL BLANCHET



NIELS KNAPP-ZILLER



ELISABETH ARTAUD



PR GILLES BERRUT